

dimanche serait à Lui, et que ce serait un jour de prière, de repos et de joie.

« Les travailleurs, a écrit Alphonse Daudet, les gens à la tâche la connaissent, cette joie qui revient tous les huit jours. Pour ces prisonniers de la semaine, l'almanach aux grilles serrées s'entr'ouvre de distance en distance en espaces lumineux. »

Que de joies intimes, saines, et nécessaires, disparaissent, là où le repos dominical n'est pas observé ! On rapporte d'un enfant d'ouvrier un mot charmant : son père lui demandait : — « A quoi bon le dimanche ? qu'est-ce que le dimanche ? — Le dimanche, répondit l'enfant, c'est un jour où l'on prie plus fort, et où tu as le temps de nous aimer. »

Profaner le dimanche par le travail de l'ouvrier, c'est refuser à Dieu l'honneur et le respect qui lui sont dus, aux travailleurs le repos dont ils ont besoin, aux pauvres les consolations auxquelles ils ont droit ; c'est créer la pire inimitié entre les classes, et faire croître d'un côté, l'égoïsme et l'orgueil, de l'autre, la haine et l'envie.

A. R.

FAITS ET ŒUVRES

LA LUTTE ANTIALCOOLIQUE

Nous nous faisons un devoir de signaler ici, avec une entière sympathie, l'ardente campagne qui se poursuit présentement, en faveur de la tempérance, dans le comté de Stanstead, aux Cantons de l'Est.

La « Ligue des licences » qui a déjà, dans cette région, mis de beaux succès à son actif, a entrepris de faire voter le régime de la prohibition pour le comté de Stanstead, et le scrutin est fixé au 6 août prochain. La Ligue poursuit une propagande des plus consciencieuses, afin d'assurer le louable résultat qu'elle a en vue. Comme une forte proportion de la population de Stanstead se compose de Canadiens français, cette Ligue, organisée par des protestants, n'a pas négligé de faire appel à la collaboration catholique et française, et le Conseil central de la Croix